Image not found or type unknown

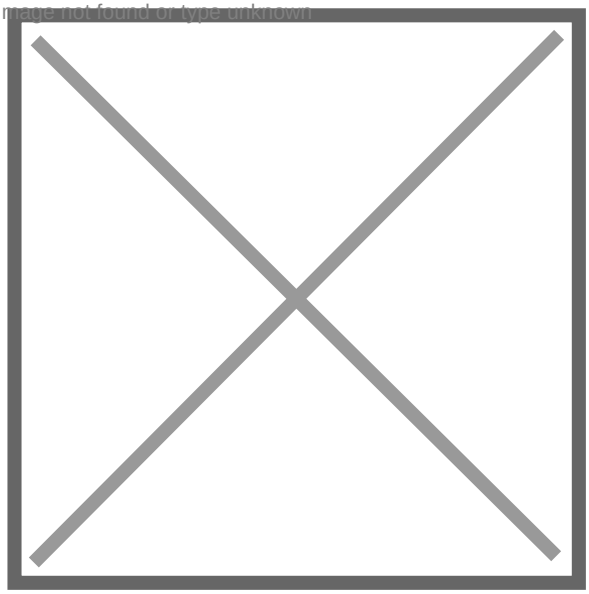

Problème dossier clos

Par **Tidjez**, le **07/07/2021** à **18:59**

Bonjour,
J’ai un problème est j’aimerais avoir de l’aide je m’explique
En 2010 je fait un crédit pour acheter une voiture 1 ans après je me retrouve en galère d’argent les échéances ne passe pas je me retrouve avec des huissiers au fesse.
Je prend contacte avec l’huissier est on ce m’ai d’accord sur une mensualité tous les mois que je paye sans soucis.
En 2015 l’huissier me téléphone pour m’annoncer que c’est fini j’ai tous payer il me renvoie un chèque de 70€ par ce que j’ai trop payer le dossier est clos tous est parfait.
Ce matin j’ai la surprise de voir sur mon compte bancaire une saisie de 2500€ je me renseigne est voila qu’un autre cabinet d’huissier ma saisie cette somme pour le même dossier qui est clos depuis 2015.
Il me dise qu’il faut que je prenne contacte avec l’huissier que j’ai payer pour qu’il m’envoie un papier disant que le dossier été clos est que la dette été payer pour qu’il me rembourse la somme saisie.
Je les contacte effectivement ils s’aperçoivent que le dossier est bien clos mai il ne peuvent pas me donner le papier par ce que mon dossier est archivé.
Sans ce papier il est impossible pour moi de récupérer l’argent il m’on pris tous ce que j’avais que puis-je faire pour régler cette histoire ?
Merci de m’aider svp je ne c’est plus quoi faire.

Par **amajuris**, le **08/07/2021** à **13:05**

bonjour,

vous devriez contacter votre ancien créancier car c'est lui qui mandate l'huissier.

en matière de recouvrement de dettes ou d'exécution d'une décision de justice, l' huissier intervient toujours à la demande d'un créancier, jamais de sa propre initiative.

salutations

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés